

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY



03.44.94.00.70



mairie.de.bregy@orange.fr



<http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : CM-20240723 PV

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 18/07/2024

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 juillet, à 20h, les membres du conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal en Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire.

Étaient présents :

DATY Gabriel ; HURTEL Céline ; MOREIRA Georges ;

Absents excusés :

AUDOUIN Karine ; BALESTRO Yannick ; BESNARD Hervé ; CATUFE Jean ; CLOAREC Frédéric ; COURTIER Dimitri ; HAQUIN Benoit ; JANY Fabien ; LACROIX Vincent ; LEIDING Océane

Pouvoirs :

Néant

Ordre du jour :

- 1- Désignation du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2024
- 3- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 juillet 2024
- 4- Modification du tableau des effectifs
- 5- Désignation d'un Conseiller Municipal pour les autorisations d'urbanisme liées au Maire ou ses Adjoints.

Début de la séance : 20h00 le 23/07/2024

Constatant que le quorum n'est pas atteint, seuls les points figurants à la séance du 15 juillet seront abordés.

- 1- **Désignation du Secrétaire de séance**
Secrétaire de Séance : Gabriel DATY

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY



03.44.94.00.70



mairie.de.bregy@orange.fr



<http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : CM-20240723 PV

2- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 juin 2024

En l'absence de remarque, Monsieur le Maire met au voix l'approbation du Procès-Verbal, il est approuvé à l'unanimité.

3- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 15 juillet 2024

Ce point n'étant pas à l'ordre du jour de la séance du 15 juillet 2024, il sera réexaminé lors de la prochaine séance.

4- Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire présente le point. Dans le cadre de l'évolution du secrétariat, il est nécessaire de recruter sur un poste à plein temps en remplacement du temps non-complet. Il convient donc de faire évoluer le tableau des effectifs en conséquence.

Après délibération, il est donné un **AVIS FAVORABLE** à l'**UNANIMITE**.

5- Désignation d'un Conseiller Municipal pour les autorisations d'urbanisme liées au Maire ou ses Adjointes.

Monsieur le Maire présente le point. Pour les décisions d'urbanisme qui seraient déposées à titre privé par un membre du bureau municipal, il convient de désigner un Conseiller Municipal qui serait exempt de lien de subordination avec le Maire.

Il est proposé de désigner Benoît HAQUIN à cette responsabilité.

Après délibération, il est donné un **AVIS FAVORABLE** à l'**UNANIMITE**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire dès réception en préfecture,

Brégy
Le 23 juillet 2024

Le Maire,
Georges MOREIRA